



**Comité de promotion  
et de développement des marchés**  
3<sup>e</sup> réunion  
8 mars 2012 (9h30)  
Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

Point	Document
<b>1. Ordre du jour provisoire – à adopter</b>	PM-11/11
<b>2. Président et vice-président pour 2011/12 – à nommer</b>	verbal
Le Comité nommera un président et un vice-président pour 2011/12, qui, conformément au mandat du Comité, seront nommés parmi des représentants de catégories de Membres différentes. Les précédents indiquent que le président devrait être élu parmi les Membres importateurs et le vice-président parmi les Membres exportateurs.	
<b>3. Activités concernant la promotion</b>	
<b>3.1 CoffeeClub – à noter</b>	verbal
Le consultant fera rapport.	
<b>3.2 Programmes de promotion de la consommation de café – à noter</b>	verbal
Le consultant fera rapport sur la mise en œuvre des programmes de promotion de la consommation de café s'appuyant sur le Guide séquentiel de promotion de la consommation de café.	
<b>3.3 Le café et la santé – à examiner</b>	verbal
Le Directeur exécutif fera rapport.	

- 3.4 Recherche – à examiner** verbal
- La 24<sup>e</sup> Conférence de l'ASIC se tiendra au Costa Rica en novembre 2012.
- 4. Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ) – à examiner** à venir
- Le Directeur exécutif présentera les rapports sur les classifications des Arabicas et des Robustas et sur la mise en œuvre du PAQ ; il fera également rapport sur les informations communiquées par les Membres sur les normes nationales applicables à la qualité du café.
- 5. Questions phytosanitaires – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur les questions phytosanitaires, notamment sur l'ochratoxine A (OTA), l'acrylamide, la législation sur les limites maximales de résidus (LMR) des pesticides et les réponses au document ED-2124/11, dans lequel il était demandé aux Membres de communiquer des données sur les LMR utilisées dans la production du café et sur la méthode de calcul desdites LMR, ainsi que les études pertinentes. Conformément à la demande formulée par le Comité, un représentant de l'Union européenne (UE) sera invité à faire rapport sur les nouvelles directives de l'UE concernant la sécurité alimentaire et sur leurs incidences sur les pays producteurs.
- 6. Promotion et développement des marchés dans le cadre de l'Accord de 2007 – à examiner** PC-13/03 Rev. 2
- Les Membres seront invités à proposer des idées de plan d'action pour la promotion de la consommation et le développement des marchés dans le cadre de l'Accord de 2007, ainsi que des activités spécifiques et des financements.
- 7. Questions diverses – à examiner** verbal
- 8. Date de la prochaine réunion – à noter** verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres pendant la 109<sup>e</sup> session du Conseil (24 au 28 septembre 2012).